

**saint-pardoux-  
soutiers**

> **Conseil municipal.** Il se réunira jeudi 3 novembre, à 20 h, à la salle du Foyer rural.  
Ordre du jour : intervention sur un projet de Mam à

Clessé, présentation des travaux des commissions communales, convention pour l'animation du site Natura 2000, plans de financement du dossier de subvention DETR et « 1.000 chantiers » avec approbation du chiffrage des travaux, travaux rue de la Gasse-aux-Écus et rue de la Douve, mise en place d'une solution extranet, cession d'une parcelle au village des Chaumes, acquisitions de panneaux de signalisation et d'un véhicule technique, versement de subventions aux associations, etc.